



COMMISSION DE L'ARBITRAGE SAISON 2021 - 2022



RESULTATS STAGE FORMATION INITIALE 3EME SESSION Stade municipal – Parc de Montchervet – ST GEORGES DE RENEINS

Notre Commission de l'Arbitrage vient d'organiser « son » troisième stage de Formation Initiale pour cette saison (du 27 au 30 décembre 2021) selon les directives reçues de la Commission Fédérale des Arbitres, et de sa Direction Technique de l'Arbitrage.

Ainsi, placée sous la Responsabilité du CTDA, Jean- Claude LEFRANC, la 3ème session de recrutement d'arbitres vient donc de s'achever par le contrôle de connaissances qui s'est déroulé Jeudi 30 Décembre 2021.

Cette session regroupant 31 candidats inscrits (dont 7 féminines) a été animée par Omar AIT HAMMOU (Responsable – Formateur 1^{er} degré) – Lazhar BENCHARRAT – Samir BOUKABENE Patrick PRESTINI (Initiateurs en Arbitrage).

Ce stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions matérielles mises à disposition par le club hôte FC RENEINS – VAUXONNE présidé par Franck PAGNIEZ avec l'aide très appréciée de Christophe BERUJON (Réfèrent arbitres) – Philippe CHARMIER (Trésorier) et Bernard LONGEFAY (arbitre). Notre Commission de l'arbitrage tient à les remercier chaleureusement pour leur accueil et leur disponibilité.

A l'issue de ce stage en externat de 3.5 jours, 19 candidats dont 3 féminines ont été déclarés ADMIS (cf tableau des résultats dans le fichier PDF joint en annexe).

Ces candidats admis sont convoqués à une réunion préparatoire aux épreuves pratiques (arbitrage des premiers matchs) dont une séance de formation à la FMI, le **DIMANCHE 23 JANVIER 2022** de 8h30 à 12h30 au siège du DLR. **Présence obligatoire !**

Ces candidats admis ont d'autre part l'obligation d'aller préalablement assister à un match pour voir un arbitre expérimenté officier : **Samedi 15 et/ou Dimanche 16 janvier 2022** (les consignes et affectations seront communiquées ultérieurement aux candidats concernés par mail)

Après cette observation de matchs, les candidats admis seront désignés : **29 et/ou 30 janvier, 5 et/ou 6 février, 12 et/ou 13 février 2022** ou à défaut **5 et/ou 6 mars 2022** (sous réserve des conditions climatiques et sanitaires).

A cette occasion, ils seront suivis, conseillés mais aussi évalués par des accompagnateurs préalablement désignés. Ces accompagnements seront assurés par la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA).

Les désignations seront effectuées par la cellule dédiée au sein de la Commission de l'Arbitrage présidée par Laurent CHABAUD.

A l'issue de ce cursus de formation théorique et pratique, les candidats seront classés arbitres ou jeunes arbitres stagiaires. Ceux-ci ont l'obligation de se présenter à une séance où un point technique sera effectué après les premiers matchs arbitrés laquelle est fixée au [Jeudi 7 avril 2022](#) au siège du District de 19h00 à 22h00 (**date à confirmer**).

Avec nos coups de sifflets d'encouragements à nos 19 promus pour la pratique et nos meilleurs vœux de bonne année et de réussite !

Jean- Claude LEFRANC
CTDA Lyon et du Rhône
3/01/22

N.B. 1 : Ces résultats sont également communiqués par mail avec dossiers administratifs à compléter.

N.B. 2 : Il est expressément demandé aux clubs concernés par l'admission d'un ou des candidats de bien vouloir saisir une demande de licence arbitre dématérialisée. Merci par avance de votre diligence.